

Agriculteurs

- Arrangements entre cultivateurs et créanciers. *V. ce titre*
- Diminution du pouvoir d'achat, 3665, 3962, 3967
- Directives de la part du Gouvernement, 2141
- Droit à un niveau de vie comparable à celui des autres citoyens, 1489
- Écart entre le revenu des cultivateurs et celui des salariés, 86, 449, 1268, 3947
- Embarras financier des cultivateurs de l'Ouest et faillite en perspective, 174-175, 211, 307, 308, 334, 353, 441-442, 528, 1006, 1191, 1217, 1223-1224, 1367-1368
- Exode des cultivateurs vers les villes, 309, 393, 1850, 2110-2114, 2152, 3666, 3950
- Facilité d'obtenir de l'argent afin de payer leurs comptes, avoir de nouveau crédit et poursuivre leurs activités (M. Gardiner), 897-899
- Fédération des agriculteurs de la Colombie-Britannique, 3952-3954
- Hausse des frais d'exploitation et revenu à la baisse des cultivateurs, 304-305, 308, 334, 337, 1029, 1223, 1486, 1487, 1488, 1539, 2733, 2809-2810, 2904
- Indemnisation pour animaux abattus. *V. Bétail*
- Manitoba, situation des cultivateurs de la région située entre les lacs, 137, 1272, 2938-2941
- Opinion du ministre de l'Agriculture sur la situation existante dans les régions de l'Ouest canadien, 528-529
- Part injuste reçue du revenu national, 153, 245-246, 367-368, 392, 1013-1014, 1268, 2154, 2865, 3650, 3665, 3764, 3937, 3967, 7303, 7525
- Problèmes auxquels ils ont à faire face, propos de M. Hannam, 2980-2981
- Proportion des cultivateurs pouvant payer l'impôt sur le revenu, 1014, 1077, 3938
- Règlement des dettes, 2942-2943
- Revenu de la ferme, 334, 346, 905, 910, 1007, 1106, 1109, 1126-1127, 1348, 1538-1539, 2101-2106, 2110-2114, 2151-2152
- Revenu net ou en espèces
Chiffres établissant la gravité de la baisse du revenu en espèces, 514, 3673
Colombie-Britannique, 3953-3954

Agriculteurs—Fin

- Revenu net ou en espèces—*Fin*
- Revenu en comparaison des profits des sociétés, 245-246, 3938
- Revenu net à compter de (1938), 82-83, 1102, 3138
- Saskatchewan, revenu net par habitant, 2151-2152
- Statistiques relatives au revenu des cultivateurs des États-Unis, 1014, 3937-3938
- Traitement infligé à nos cultivateurs du Québec par rapport à ceux des autres provinces, 2953-2954
- Vie facile du cultivateur d'après le ministre du Commerce, 1076-1077, 7524-7525

Agriculture

- Administration centrale (y compris le comité consultatif des services agricoles), 1095-1130, 3648-3689, 3920-3930, 3935-3972, 6146-6149
- Améliorations agricoles, 2074, 2434, 2610-2612, 3597-3607, 5342-5355
- Assistance à l'agriculture des Prairies. *V. ce titre*
- Baisse du revenu agricole, 42, 56, 62-63, 154, 231, 352-354, 389, 393, 444, 470, 910, 1018, 1028-1029, 1215-1216, 1220, 1223, 1253, 1484, 1486, 1538-1539, 2733, 2801-2802, 2910, 3662, 3664-3665, 3967, 7725
- Bilan de la production agricole depuis une quarantaine d'années, 1063-1064
- Bills de droits en vue d'assurer un revenu de parité, 2802
- Biologie forestière. *V. Forêts*
- Blé et céréales. *V. ce titre*
- Brochure publiée par la Division de l'économie, 6189
- Choix d'un ministre dans l'Est du Canada, 3651, 3668
- Colombie-Britannique, dégâts causés par la gelée, 2168-2177
- Comité de l'agriculture et de la colonisation, convocation pour fins d'études des problèmes agricoles, 1511, 3703-3704, 5567
- Commissions de producteurs pour l'organisation des marchés, décision de la Cour suprême du Canada, 6073
- Comté de Durham (Ont.), 3685-3686
- Comté de Peel (Ont.), 3949-3950
- Conférence fédérale-provinciale sur les marchés agricoles, 1095, 2139, 2141-2144, 2323, 2831-2832, 2878, 3519, 3565-3566
- Conservation des eaux, du sol et des forêts, 549, 1616-1657

Volume I: 1-1139

Volume IV: 3409-4619

Volume II: 1141-2270

Volume V: 4621-5701

Volume VII: 6839-7858

Volume III: 2271-3407

Volume VI: 5703-6837